



COMMUNIQUE DE PRESSE
ASSOCIATION POUR LA MÉDIATION FAMILIALE
DELEGATION DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

LA MÉDIATION FAMILIALE EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Pendant la période actuelle de confinement, certains d'entre nous peuvent rencontrer des difficultés relationnelles engendrant ou ravivant des tensions, crises ou conflits.

Dans ces moments, il peut être important que chaque personne soit entendue dans ce qu'elle vit.

Les rencontres de médiation offrent habituellement un espace d'écoute, de respect et de confidentialité permettant aux membres d'une famille, séparés ou non, de maintenir ou de renouer le dialogue et de prendre des décisions tenant compte des droits, besoins et intérêts de chacun.

Les médiateurs familiaux diplômés d'État de Bourgogne Franche-Comté continuent de mettre leur expérience au service de chacun.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, les professionnels disponibles se mobilisent pour apporter aux personnes le soutien dont elles ont besoin. Les médiateurs familiaux formés à l'écoute active proposent des entretiens de médiation par visio ou téléphone, en toute confiance et confidentialité.

Contactez les médiateurs adhérents de l'association nationale « APMF » (Association Pour la Médiation Familiale) : www.apmf.fr

Réécouter, visionner :

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-22-mars-2020-0>

Petit film de présentation de la médiation familiale en région :

<https://youtu.be/LUxivDuLJZ4>